

**MAIRIE DE
MONTAGNAC**

Si vous souhaitez obtenir des informations adressez-vous à :

SERVICE INSTRUCTEUR
SERVICE URBANISME
34120 PEZENAS
Tél :

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n° : DP 34162 21 K0095

Reçu le 16/11/2021

Adresse des travaux :
100 Avenue PIERRE AZEMA
34530 MONTAGNAC

Nature des travaux : PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR
TOITURE (32 M2)

Destinataire :

ISOWATT
Monsieur MARTINEAU Benjamin

22 CHEMIN DU TRONCHON
69570 DARDILLY

Objet : Classement **sans suite**
Décision tacite de rejet

Affaire suivie par Martin Charlène

Monsieur,

Par lettre en date du 09/12/2021, vous avez été invité à compléter votre dossier relatif au projet susvisé.

Ces documents n'ont pas été fournis dans les délais requis. En conséquence, conformément à l'article R.423-39 du code de l'urbanisme, votre demande a fait l'objet d'une **décision tacite de rejet**.

Cette décision ne s'oppose pas au dépôt d'une nouvelle demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

MONTAGNAC
Le Maire
M. Yann LLOPIS

17 MARS 2022



(La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du code de l'urbanisme)

17 MARS 2022